



VOUS INSCRIRE POUR 2017-18

VOUS AVEZ SUIVI LA PROCÉDURE **ADMISSION POST-BAC** ET VOUS AVEZ RÉPONDU UN **“OUI DÉFINITIF”** POUR SUIVRE UNE FORMATION À L'UNIVERSITÉ **JEAN MOULIN LYON 3**

PROCÉDURE D'INSCRIPTION EN LIGNE

Étape 1 : activer son compte

Consultez votre messagerie personnelle pour connaître votre identifiant (numéro étudiant) et définir un mot de passe confidentiel pour vous connecter au **portail inscription**.

Étape 2 : inscription

Connectez-vous dès le **5 juillet** au portail inscription (accessible depuis la page d'accueil du site www.univ-lyon3.fr) à l'aide de vos identifiants : numéro étudiant et mot de passe confidentiel que vous aurez créé.

Complétez les écrans qui s'affichent

Pour vous aider dans la procédure, cliquez sur  ou consultez la **Foire Aux Questions Inscriptions** disponible en page d'accueil et sur les écrans du portail.

Prenez un rendez-vous au centre d'inscriptions de la Manufacture des Tabacs **entre le 6 et le 21 juillet**

Éditez le **feuille**t étudiant (récapitulatif de votre inscription)

FINALISATION DE L'INSCRIPTION

Au jour et à l'heure précise du rendez-vous, présentez-vous au centre d'inscriptions sur le site de la Manufacture des Tabacs, 6 rue Rollet | 69008 Lyon **avec le **feuille**t étudiant et l'ensemble des pièces demandées.**



LES ÉTAPES DE VOTRE RENDEZ-VOUS AU CENTRE D'INSCRIPTIONS

- ❑ Accueil et vérification du dossier, accueil des étudiants en situation de handicap
- ❑ Stands d'information sur la sécurité sociale
- ❑ Stand d'information sur le sport à l'université
- ❑ Entretien avec un enseignant
- ❑ Stands de présentation des dispositifs d'aide à la réussite proposés par l'université
- ❑ Prise de photo « en direct » pour la carte d'étudiant
- ❑ Validation de votre inscription avec paiement des droits d'inscription et délivrance de la carte d'étudiant
- ❑ Informations sur la vie étudiante (*offres de colocations notamment*)



INFO PAIEMENT

Vous pouvez **régler les droits d'inscription en 3 fois** jusqu'au **30 septembre** (uniquement pour les droits nationaux et la sécurité sociale étudiante) : la première échéance sur place peut être payée par carte bancaire, chèque bancaire ou postal, ou mandat cash, puis les deux autres échéances par prélèvement sur un compte bancaire français. Dans ce cas, complétez l'autorisation de prélèvement, téléchargeable à la fin de l'inscription en ligne, et apportez un RIB.

Le paiement en 1 fois s'effectue soit par carte bancaire, par chèque bancaire ou postal, ou par mandat cash.

À SAVOIR

Libellez vos chèques ou mandats cash à l'ordre de « **L'agent comptable de l'Université Lyon 3** ». Les montants des chèques et mandats cash doivent être exacts.

Attention ! N'oubliez pas de signer votre chèque.

ATTENTION - BOURSIERS

Si vous avez effectué une demande de bourse sur critères sociaux et que vous êtes en attente de la réponse au moment de l'inscription, sachez que si vous optez pour le paiement en 3 fois et que vous obtenez ensuite une attribution de bourse définitive du CROUS, vous devrez attendre la fin du prélèvement des droits d'inscription pour être remboursé.

À TITRE D'INFORMATION

Droits pour l'année universitaire 2016-2017

Droits de scolarité Licence : **184 euros**

Médecine préventive universitaire : **5,10 euros**

Droits de sport (facultatif) : **36 euros**

Sécurité sociale : **215 euros**
(si vous n'êtes pas ayant-droit)

HOTLINE : 04 26 31 86 86
inscriptions@univ-lyon3.fr

PIÈCES À PRÉVOIR LE JOUR DU RENDEZ-VOUS

(à titre indicatif)

- Le feuillet étudiant édité à l'issue de la connexion au portail inscription
- La copie de votre pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport)
- La photocopie de votre relevé de notes du baccalauréat 2017 ou du DAEU
- La photocopie de votre diplôme du baccalauréat ou du DAEU pour les titulaires d'un baccalauréat ou d'un DAEU antérieur à 2017
- Une photocopie de votre carte vitale et attestation de sécurité sociale
- Une photocopie de l'attestation de sécurité sociale du parent assureur (en cours de validité) mentionnant votre nom en qualité d'ayant-droit, le cas échéant
- Une photocopie du certificat de participation à la journée défense citoyenneté (l'attestation de formation aux premiers secours n'est pas recevable)
- L'attribution de bourse 2017-2018 délivrée par le CROUS si vous êtes titulaire d'une bourse d'enseignement supérieur
- Un moyen de paiement (voir « INFO PAIEMENT »)
- Une photo d'identité au format 3.5 cm x 4.5 cm
- Une enveloppe demi-format (A5) libellée à vos noms et adresse, timbrée au tarif lettre 50g

ATTENTION

Si vous vous faites **représenter** et que vous êtes **majeur**, pensez à fournir également une **procuration** (téléchargeable sur le portail inscription, rubrique « formulaires »).

Si vous êtes **mineur**, pensez à fournir **l'autorisation parentale** (imprimable avec le feuillet étudiant à l'issue de la connexion au portail inscription).

ÉTUDIANT HANDICAPÉ

Si vous déclarez un handicap et que vous faites une demande d'accompagnement pédagogique ou d'aménagement pour les examens, contactez impérativement le Pôle Handicap Étudiant **dès votre inscription ou au plus tard dès votre rentrée.**
Tél. 04 78 78 78 01 | handicap@univ-lyon3.fr

ÉTUDIANT ÉTRANGER

Pour valider votre visa long séjour ou demander un renouvellement de titre de séjour, le **Service Général des Relations Internationales** vous accueille du lundi au vendredi (horaires sur www.univ-lyon3.fr) et réceptionne votre dossier complet pour faciliter vos démarches.

Adresse : Manufacture des Tabacs, Cour Sud, rez-de-chaussée, Bât F.

Liste des documents nécessaires : www.univ-lyon3.fr > International > Préparer son séjour > Titre de séjour

AVEC LE SOUTIEN DE

